

BROCANTE

Baillet en France

2025

MAI
04



Dans le petit parc Boisé
«Carrefour rue de Bouffémont»

Restauration sur place



BUVETTE



Réservation des emplacements en mairie

Renseignements en mairie au 01 34 69 82 64
du 08 mars au 03 mai 2025
tous les samedis (sauf le samedi 19 avril)
de 9h30 à 12h00

RETOUR sur les MNA...

Comme nous vous l'avons déjà diffusé, l'arrêté départemental annonçant l'arrivée de 100 mineurs non accompagnés a été abrogé fin janvier 2025.

Merci à tous d'avoir contribué à écrire ce chapitre intense de notre vie communale. Chaque histoire mérite des remerciements et la nôtre ne fait pas exception.

Il a fallu se battre contre l'impact démographique, le manque de garanties sur l'encadrement des jeunes et l'absence de concertation dans une décision unilatérale.

Merci à la population pour son large soutien et sa détermination sans faille, ainsi qu'à l'équipe municipale et administrative pour son aide précieuse.

Pour cela la médiatisation et la création d'un collectif de riverains gérées par des administrateurs très compétents et motivés – Jérôme RUGET, Delphine BONFANTI, Dominique LUPPINO, Alexandre LEFEVRE et d'élus de 5 communes via leur maire respectif, Attainville Monsieur CITERNE, Maffliers Monsieur MAZURIER, Montsoulz Monsieur BIELLO et Moisselles Madame RIBOUT ainsi que le soutien du maire de Chaumontel, Monsieur SARAGOSA, ont largement contribué à la décision finale. L'accompagnement d'un avocat spécialisé dans le droit d'asile, nous a aussi été d'une aide précieuse.

Enfin merci à Messieurs les sénateurs Daniel FARGEOT et Pierre BARROS, à notre député Madame Ayda HADIZADEH et aux conseillers départementaux, Messieurs Sébastien MEURANT et Patrice ROBIN. Sans leur soutien, les débats auraient été bien plus ardues.



Baillet en France : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national



Positions au niveau départemental



Baillet en France est éligible au label Villes et Villages où il fait bon vivre



Le prix de l'immobilier à Baillet en France : maisons et appartements

Données immobilières départementales (Val-d'Oise)

Le prix médian est un indicateur clé pour comprendre le marché immobilier local. Contrairement à la moyenne, qui peut être influencée par des valeurs extrêmes, le prix médian représente le point milieu du marché : la moitié des biens se vendent au-dessus de ce prix et l'autre moitié en dessous. Cela offre une image plus fidèle et stable des tendances du marché immobilier dans le département.

Cette donnée fournit un point de référence plus réaliste pour évaluer les prix des propriétés.

Le prix médian au m² complète cette information en donnant une indication de la valeur relative des biens, indépendamment de leur taille. C'est un outil précieux pour comparer des propriétés de différentes superficies ou pour estimer rapidement la valeur d'un bien en fonction de sa surface.

€ 252 000 €
Prix médian dans le département

3 666 €/m²
Prix médian au m² dans le département

Données immobilières locales à Baillet en France Répartition de l'habitat

 Maisons
84.83% pour les maisons individuelles

 Appartements
14.8% pour les appartements

La répartition de l'habitat dans la commune est de 84.83% pour les maisons individuelles et de 14.8% pour les appartements. 95.02% des logements sont des résidences principales, 0.5% des résidences secondaires, quelques-unes étant des logements vacants. Il est à noter que 85.21% des habitants vivant dans leur résidence principale sont propriétaires, 13.35% sont locataires, le reste est logé à titre gracieux.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

TOUS A VOS Composteurs

COMPOSTAGE
j'adopte les bons gestes !



**Les sessions de
formation
au compostage
reprennent !**



INSCRIVEZ-VOUS



ou www.tri-or.fr

Un guide du compostage, un composteur et un bioseau vous seront remis à l'issue de cette formation. Modalités complètes sur www.tri-or.fr.

Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques par des organismes vivants (bactéries, champignons, vers, insectes), produisant un fertilisant riche en humus pour le jardin.



Pourquoi composter ?

Réduction des déchets :

30% de nos poubelles sont des déchets organiques.

- Écologique et économique : il enrichit le sol sans besoin d'acheter de terreau.
- Pratique : moins d'odeurs, moins de poubelles à sortir.
- Bénéfique pour les végétaux : améliore la qualité du sol et des plantes.

Idées reçues :

- Non, cela ne prend pas beaucoup de temps.
- Non, cela ne sent pas mauvais, si bien équilibré.

Choisir un composteur :

Un composteur individuel est idéal pour les jardins, à installer sur un sol plat, à l'abri du vent, en plastique ou en bois.

Réussir son compost.

Respecter quatre principes :

1. **Matières vertes (50%)** : déchets de cuisine, fleurs, pelures d'agrumes (en petite quantité), coquilles d'œufs écrasées. Attention au gazon et aux mauvaises herbes.
2. **Matières brunes (50%)** : feuilles mortes, paille, cartons découpés, éviter les cendres en excès.
3. **Eau** : surveiller l'humidité, ni trop sec ni détrempé.
4. **Air** : remuer une fois par mois pour favoriser la décomposition.

Problèmes courants :

- Odeurs et pucerons : manque de mélange.
- Moucheron : trop humide, ajouter des matières sèches et limiter les fruits.

Conseils :

- Respecter l'équilibre matières vertes/brunes.
- Éviter viande, poisson, restes gras, plantes malades.
- Utilisation : 1L/m² pour la pelouse, 8L/m² pour le potager.

Quelques chiffres :

La France produit 315 millions de tonnes de déchets par an, dont 6 millions de tonnes de déchets organiques. Composter, c'est rendre au sol ce qu'il nous a donné.

Guide disponible sur le site de TriOr, rubrique compost.

RÉFECTION des berges de l'étang



Les travaux de réfection des berges de l'étang du Parc du Bois de l'Étang ont débuté le 24 février. Durant cette période, la circulation a été interdite autour de l'étang afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des interventions.

L'objectif principal du chantier est la consolidation des berges, incluant le remblaiement et la réfection définitive, qui devront être achevés dans le délai imparti.

Ces travaux sont essentiels pour préserver l'équilibre écologique de l'étang et assurer la pérennité des aménagements. Les usagers du parc sont invités à respecter les consignes de sécurité et à contourner la zone concernée jusqu'à la fin de l'intervention. **Merci pour votre compréhension.**

CARNAVAL EHPAD Montsoul



Les jeunes du Conseil municipal des enfants rendent visite aux anciens de l'EHPAD de Montsoul pour fêter le carnaval ensemble.

C'était un joli moment de convivialité et de partage intergénérationnels.

ABATTAGE DU SAULE

parking de la rue de la Borne Blanche

Cet arbre a dû être abattu en raison de son état de santé et des dommages causés par ses racines, qui obstruaient les évacuations d'eau du pavillon voisin. La souche restante sera décomposée naturellement. Conscients de l'importance du patrimoine arboré, nous avons replanté 200 arbres l'an dernier dans différents secteurs de la ville et du parc. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'entreprise GEOVIA, en compensation de la taxe carbone.

À Baillet en France, nous restons engagés dans la préservation de l'environnement.

RAPPEL

Installation du compteur Linky



À partir d'août 2025, les foyers n'ayant pas encore installé un compteur Linky devront s'acquitter d'un supplément annuel de 64€. Pour éviter cette facturation, il est recommandé de procéder à l'installation avant cette échéance. Le compteur Linky permet un suivi précis de votre consommation et facilite les interventions à distance. Son installation est rapide, gratuite et effectuée par un technicien agréé. Adopter Linky, c'est aussi contribuer à la modernisation du réseau électrique. Ne tardez pas à planifier votre installation pour éviter des frais inutiles. Pour plus d'informations, contactez votre fournisseur d'énergie.

INFO

Taille des haies et élagage

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommandent de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet. Cette période correspond à la nidification des oiseaux et toute intervention risquerait de perturber leur reproduction. En dérangeant les oiseaux nicheurs, on fragilise l'ensemble de l'écosystème, en rompant des chaînes alimentaires essentielles reliant insectes, oiseaux et petits mammifères. Préserver ces habitats naturels contribue à la biodiversité et au bon équilibre de la faune locale. Il est donc préférable d'attendre la fin de l'été pour toute taille ou élagage.

VOYAGE

BARCELONE

Du 16 au 19 juin 2025

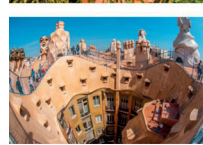
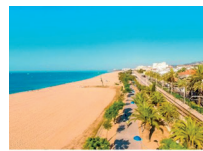
Voyage exceptionnel à Barcelone pour nos aînés de 65 ans et plus !

Du 16 au 19 juin, embarquez pour une escapade inoubliable au cœur de Barcelone, ville de charme et de lumière. Flânez sur les célèbres Ramblas, admirez l'architecture envoûtante de Gaudí et laissez-vous émerveiller par la majestueuse Sagrada Família. Profitez d'une balade en bord de mer et goûtez aux saveurs ensoleillées de la cuisine catalane. Ce séjour, organisé par le CCAS, promet détente, découvertes et moments chaleureux.

Pour consulter le programme détaillé, téléchargez la brochure sur le site de la mairie, rubrique Actualités.

Inscriptions auprès de Madame BONFANTI par mail : bonfanti.d@baillet-en-france.fr

Ne manquez pas cette opportunité unique de voyager dans l'une des plus belles villes d'Europe !



BARCELONE

Charme Urbain

DU 16 AU 19 JUIN 2025

4 jours / 3 nuits



Au départ de Paris

Parlons-en et partageons !

Mégots



Il a été vu plus de 35 mégots le long de la clôture de l'école des Clottins. Pensez au petit cendrier de poche.

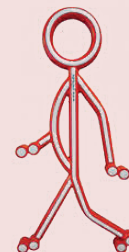
La municipalité de Baillet va installer des cendriers dans la ville (à côté de la boulangerie, du Baillet et des deux écoles) pour récupérer les mégots qui seront recyclés.

Un geste pour la planète.

Vandalisme

La mairie investit dans la sécurité des enfants de notre village en améliorant la signalisation, notamment par l'installation de petits bonhommes aux abords des écoles et à certains feux tricolores. Un troisième bonhomme avait été posé au feu de la rue de La Gare, mais il a été volé seulement 48 heures plus tard. Après la décapitation de Zoé aux Clottins, cet acte de vandalisme nous scandalise une fois de plus.

Malheureusement, ces dispositifs coûtent cher et ne pourront être remplacés immédiatement.



Rédaction : Christiane AKNOUCHE, Claude BOUYSSOU, Frédéric FLOURY, Jean-Claude DEBUYSSCHER, Delphine BONFANTI, Céline MÉRICE et Sylvie SONNIC

Naissances :

Le 12/02/2025 Noah, Aaron CORNIC
Le 01/03/2025 Soann, José, Franck LACAINE
Le 05/03/2025 Enzo, Guy PARISSÉ

Mariage :

Le 21/02/2025 Amélie MOUSTAPHA et Karim MAGHAGHI

Décès :

Le 04/02/2025 Albert TORDJMAN
Le 09/02/2025 André HANNEQUIN (dans l'année de ses 100 ans)
Le 09/02/2025 Pierrette ISSALY veuve BLANCHARD
Le 03/03/2025 Myriam MONNIER veuve MOIROU

Etat civil



Le P'tit Baillotois
Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Mairie de Baillet en France - 1, rue Jean Nicolas - 95560 Baillet en France
Tél : 01 34 69 82 64
Impression Seugy Offset - Tirages 1000 exemplaires - Dépôt légal à parution